

Le 8 mars, les femmes partiront en grève contre toutes les violences

■ La mobilisation prendra des formes variées, indique Vie féminine.

Ce sera une première, le 8 mars 2017. A l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, les femmes se mettront en grève contre les nombreuses violences physiques, économiques, politiques, verbales ou morales qui sont infligées à la moitié féminine de l'humanité sous toutes les latitudes.

Elles ne seront donc pas là où on les attend d'habitude : au foyer; auprès des enfants et des personnes dépendantes; dans le lit d'un homme ou au travail dans un emploi précaire. *"Elles seront en rue à travers le monde autour d'un slogan commun "La solidarité est notre arme" pour construire des ponts et exercer une pression plus forte sur leurs gouvernements respectifs"*, indique Vie féminine.

Victimes de la politique d'austérité

En Belgique, la grève n'a toutefois pas été privilégiée comme mode d'action principal, mais la mobilisation prendra des formes variées. *"Parce que, ici aussi, il y a de quoi se mobiliser"*, clame l'association d'éducation permanente. Vie féminine concentrera ses actions autour des violences contre les femmes qui, sous leurs multiples formes, continuent à faire des ravages.

Des violences qui sont aussi économiques. Samedi midi, une centaine de femmes se sont rassemblées place de la Monnaie à Bruxelles, formant une chaîne pour symboliquement *"serrer la ceinture au gouvernement"*.

Une sorte de préambule à la Journée du 8 mars qui était organisé par le mouvement Marche mondiale des femmes. La politique d'austérité

menée en Belgique provoque des effets collatéraux dramatiques sur les femmes, se sont indignées les manifestantes.

Les coupes budgétaires forcent ainsi les travailleuses à accepter majoritairement des contrats à temps partiel, avec une protection sociale diminuée et un calcul de pension qui leur est de plus en plus défavorable. Les femmes sont largement majoritaires dans les secteurs professionnels précaires et à petits salaires comme les titres-services (90 %). Elles sont aussi prépondérantes dans les emplois à temps partiel non choisi. Or, à partir de 2018, l'allocation de garantie de revenu (AGR) pour compenser le temps partiel sera réduite de moitié. Les victimes seront, une fois encore, les femmes.

Dans le même temps, le manque d'infrastructures accessibles d'aides aux personnes et aux familles les oblige à prendre sur elles davantage de tâches non rémunérées. Il y a, de fait, de quoi rendre son tablier pendant une journée.

An.H.